

Thermographie

■ TEST

Le mesurage se fait au moyen d'une caméra FLIR. L'ensemble du bâtiment est soumis à un examen intérieur et extérieur.

■ COMMENTAIRES SUR LES DIFFÉRENCES DE TEMPÉRATURE

- Une photo thermographique, ainsi qu'une photo digitale normale est prise dans chaque zone présentant des différences de température anormales. Ces photos seront pourvues de commentaires.
- Des photos générales de chaque côté à l'extérieur, donneront un aperçu des résultats du chantier.

■ INCLUS

Les éléments suivants sont compris dans l'offre:

- Localisation des défauts
- Conseil oral pour la rectification de certains défauts
- Utilisation des appareils et matériaux, heures de travail et déplacement
- Rédaction du rapport de test

■ CONDITIONS

- Pour assurer un bon mesurage, la différence de température intérieure et extérieure doit être au minimum 10 °C et de préférence 20 °C, durant 48 heures préalables au mesurage
- Les mesurages extérieurs seront effectués avant le lever du soleil
- Le toit doit être accessible
- Pluie (et/ou humidité) sur toit ou murs peut influencer le test.
- Les mesurages effectués sur des murs extérieurs derrière lesquels se trouve un mur creux ne donneront souvent pas de résultat.
- Les portes intérieures des locaux non chauffés doivent rester ouvertes durant ces 48 heures.
- Chaque pièce à mesurer doit être accessible pendant la durée entière du mesurage.
- La date du test sera convenue de commun accord, deux semaines au préalable.
- Cette offre est valable 3 mois.